



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e en technologies de l'information et de la communication, session 2023

N° F2D55IGEILR

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e en technologies de l'information et de la communication, au titre de l'année 2023 :

Monsieur GAZEAU Daniel, ingénieur de recherche hors classe, président, expert, Université de Poitiers, Poitiers.

Madame FAYET Sylvie, conservatrice générale des bibliothèques, vice-présidente, experte, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Madame HERLEMONT Clarisse, attachée principale de conservation du patrimoine, experte, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Bordeaux Aquitaine, Bordeaux.

Madame BESSE Dominique, ingénieure d'études de classe normale, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Monsieur CHARNEAU Franck, ingénieur d'études de classe normale, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Monsieur WEBER Raoul, conservateur en chef des bibliothèques, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Madame ROQUIER Olivia, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 19/04/2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs,
techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF
et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-
inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs
de l'éducation nationale (IEN)



Pauline MAINDON